N° 330 - Juillet-août-septembre 2017 - 2,50 €
Parution le premier dimanche du mois



Le Chardonnet

"Tout ce qui est catholique est nôtre"
Louis Veuillot

Nudité estivale

Ceux d'entre nous qui ont connu les changements survenus dans l'Église dans les années 1970 se souviennent de quelle manière véritablement dictatoriale la nouvelle messe du Pape Paul VI a été parachutée dans les paroisses du monde entier. Cette réforme, qui était en fait une pure invention, ne répondait en rien à l'aspiration des fidèles. D'un trait de plume, au nom du Concile, et sur le conseil de quelques liturgistes de salon, l'autorité suprême relégua au placard un trésor de doctrine et de piété qui avait pourtant porté toute la prière de l'Église pendant des siècles. De cette messe traditionnelle l'usage était interdit et jamais, comme me l'affirmait alors un curé prophète sans doute mal inspiré, l'Église n'y reviendrait….

Mais le temps passa. Face à l'effondrement général de la pratique religieuse consécutive à l'application des nouveautés conciliaires, le Pape Benoit XVI voulut tenter de réparer une injustice : Il déclara que la messe dite de St Pie V n'avait jamais été interdite et que tout prêtre était libre de la célébrer. Cependant la messe traditionnelle était requalifiée de la note humiliante de rite extraordinaire. Et c'est pourquoi nous voilà depuis ce temps en présence dans l'Église d'une cohabitation de deux rites de la messe, pourtant diamétralement étrangers l'un à l'autre.

Faisons une comparaison : un mari dans un premier temps a rejeté son épouse légitime pour une concubine et demande à ses enfants de regarder cette dernière comme sa seule vraie épouse. Les enfants refusent. Pour les faire revenir le mari alors, dans un geste de conciliation, rappelle la femme légitime, lui donne le titre de femme secondaire et tente de la faire cohabiter pacifiquement avec l'intruse. Comment espérer que des enfants dignes de ce nom puissent se satisfaire d'un tel compromis ?

La plupart des communautés dites « *Ecclesia Dei* » semblent aujourd'hui se satisfaire de cette cohabitation. Mais c'est une illusion de penser que la simple exposition pacifique de la précision doctrinale et de la beauté de la liturgie traditionnelle chassera la réforme illégitime. L'erreur, l'hérésie – car le Nouvel *Ordo Missæ* favorise l'hérésie, et c'est ce qui en fait sa malice intrinsèque – ne se chasse qu'en la combattant directement avec argumentation et résistance concrète et pratique à sa propagation ; toute l'histoire de l'Église est là pour nous le rappeler. Ne pas entraver en la dénonçant avec force la réforme liturgique c'est entrer dans une sorte de complicité du silence. Or, comme le disent à juste titre les opposants à l'avortement, le silence tue ! La proximité de l'été et des vacances a permis à un fidèle de m'intimer de me prononcer publiquement et avec force sur le danger de la fréquentation des plages estivales. Certes. Cependant il y a une nudité que je crains plus que tout : celle de l'abandon des principes de la profession de la foi, celle de l'incohérence entre les convictions doctrinales et l'attitude pratique de tous les jours.

Nous connaissons tous ces fidèles qui, bien que passant leurs vacances à quelques encablures d'une communauté « ecclesiadéiste », n'en hésitent pas moins à faire de longs trajets chaque dimanche pour trouver une messe célébrée par un prêtre de la FSSPX ou d'une communauté religieuse amie. Eh bien, honneur à eux ! Ce n'est pas là du sectarisme mais bien au contraire la manifestation d'une compréhension profonde de la nocivité de l'acceptation d'une cohabitation pacifique de deux rites totalement antagonistes vis-à-vis de l'honneur qui doit être rendu à Dieu. En réformant la liturgie en 1969, on a introduit dans l'Église la messe de Luther comme Mgr Lefebvre la désignait si bien. Comment s'étonner que, désormais, ce soit Luther lui-même, par le truchement de sa statue, qui soit en honneur au Vatican. Le silence sur la nocivité du *Nouvel Ordo Missæ* y a certainement sa part de responsabilité.

Abbé Denis PUGA

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial
Par M. l'abbé Denis Puga

PAGE 2 - Sermon de S. E. Mgr A. de Galarreta aux confirmations du 11 juin 2017 à Saint-Nicolas du Chardonnet

PAGE 5 - Pour une entente doctrinale ?
Par M. l'abbé Gabriel Billecocq

PAGE 7- Pourquoi je suis catholique
Par Gilbert Keith Chesterton

PAGE 10- Le Cœur immaculé de Marie (3)
Par M. l'abbé François-Marie Chautard

PAGE 13 - Histoire de Saint-Nicolas (8)
Par Vincent Ossadzow

PAGE 16 - Réponses à de légitimes interrogations de paroissiens
Par M. l'abbé Denis Puga

La fécondité de la foi

Sermon de Mgr de Galarreta lors des confirmations à Saint-Nicolas le 11 juin 2017

Le style oral a été conservé

Très chers confirmands, très chers fidèles,

L'Évangile nous rapporte comment Notre-Seigneur a demandé aux Apôtres, après sa résurrection, juste avant l'ascension aux cieux, de rester à Jérusalem afin de recevoir le Promis du Père et afin d'être revêtus de la force d'en haut, de la force du Ciel. Et Notre-Seigneur ajoute : « Lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, vous recevrez la force et vous serez mes témoins, à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » Or, précisément, à la confirmation, nous recevons ce que les Apôtres ont reçu le jour de la Pentecôte.

Le Catéchisme de saint Pie X résume les dons de ce sacrement en disant qu'il a été institué par Notre-Seigneur, premièrement pour nous donner le Saint-Esprit – c'est le don du Saint-Esprit –, deuxièmement pour faire de nous de parfaits chrétiens. Et finalement, c'est le but de ce sacrement : nous établir comme des soldats de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Saint Pierre prêchant (Masolino di Panicale)

La confirmation est avant tout la transmission, le don, et donc la réception du Saint-Esprit, et ceci d'une manière plénière, parfaite. Le confirmé possède le Saint-Esprit, car s'il y a un don, il y a de votre part une possession, un droit de possession et un droit de jouissance. Ce sont les paroles mêmes de saint Thomas d'Aquin. S'il y a une possession, on peut en jouir autant qu'on veut, selon nos dispositions, mais en même temps, il y a une inhabitation. Puisque nous recevons le Saint-Esprit lui-même, nous sommes les demeures et les temples du Saint-Esprit. Et en même temps le Saint-Esprit à la confirmation répand ses perfections, ses dons, ses grâces.

Le baptême est une sorte de régénération dans l'ordre spirituel, surnaturel ; mais c'est la confirmation qui en est le plein développement, la perfection. La confirmation est le sacrement de l'accroissement de la vie surnaturelle. Ce sacrement perfectionne la grâce baptismale que nous avons reçue et fait de nous de parfaits chrétiens, c'est-à-dire des chrétiens qui ont les dispositions surnaturelles d'une manière pleine, parfaite, au point que le même saint Thomas dit que le confirmé ressemble à Notre Seigneur Jésus-Christ, plein de grâce et de vérité, donc parfait dans l'ordre surnaturel de la vérité et de la grâce, de la vertu.

Ce sacrement est ordonné au combat de la foi

Et ce don du Saint-Esprit lui-même et cette effusion de la sainteté de l'Esprit Saint, nous les recevons

en vue du combat spirituel, autrement dit du combat de la foi. Ce sacrement est ordonné à ce combat public, spirituel, de la foi, face aux ennemis de la foi et devant les persécuteurs de la foi. C'est là l'office propre du confirmé. Donc toute la confirmation est ordonnée pour ainsi dire à la foi, à la foi catholique, à la vraie foi, afin de la connaître, de l'aimer, de la pratiquer, de la vivre, de la défendre, de la propager. C'est ce sacrement qui nous donne les lumières pour approfondir, comprendre notre foi. Sagesse, intelligence, science, conseil, ce sont des dons ordonnés à connaître et goûter les mystères de notre foi. Et ensuite nous recevons aussi un surcroît de la vertu divine pour pratiquer cette foi, ainsi que la force, la piété, la crainte de Dieu, et « la charité qui est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui habite en nous ». Finalement tout cela est ordonné à cette confession publique, à cette profession publique et à ce combat pour la vraie foi et pour la propagation de la vraie foi. Or, ce rôle est plus nécessaire que jamais, et dans la société, et dans l'Église ; dans la société, car la foi disparaît de nos nations catholiques, jadis catholiques ; et dans l'Église car il y a une crise de foi, une apostasie, même des autorités. Alors plus que jamais chaque confirmé doit défendre ce dépôt, le garder, le connaître, l'aimer, se battre, le transmettre, parce que c'est avec la foi que nous recevons tous les biens.

La foi est le principe et le fondement du salut

Et le concile de Trente le résume, disant que la foi est la racine, le principe et le fondement et de toute justification, et du salut. Donc c'est le fondement et de la vie de la grâce, la justification, et de la vie de la gloire, le salut. Et précisément c'est la foi catholique qui produit en nous les plus grands biens, et tout premièrement l'union avec Dieu. « Impossible de plaire à Dieu sans la foi », sans la vraie foi. Or, ce que fait la foi, c'est d'abord établir une union de l'âme avec Dieu. Selon la parole du prophète Osée : « Je t'unirai à moi, dit le Seigneur, dans la foi (Os. 2, 21). » Et cela est si important que l'apôtre saint Paul a pu dire ces paroles, donc qui sont des paroles de Dieu : « Tout ce qui ne procède pas de la foi est péché. » Saint Thomas d'Aquin cite saint Augustin qui explique cela, disant que là où il n'y a pas la connaissance de la Vérité éternelle et immuable, il n'y a que fausse vertu, même lorsqu'il y a les mœurs les plus pures. Il peut y avoir donc des actes en soi bons, dans l'ordre naturel, mais il n'y a pas cette ordination à Dieu qui se fait tout d'abord par la foi. Et donc, en tant que fruit de l'incrédulité, cela procède du péché. Voyez l'importance de la foi.

> *« Là où il n'y a pas la connaissance de la Vérité éternelle et immuable, il n'y a que fausse vertu, même lorsqu'il y a les mœurs les plus pures. »*

Un commencement de la vie éternelle

Ensuite la foi produit un autre fruit dans l'âme, et c'est un commencement de la vie éternelle, elle nous donne un commencement de la vie éternelle, car la vie éternelle consiste dans la vision béatifique, donc dans la connaissance de Dieu. Et cette connaissance commence dans cette vie par la foi, même si c'est d'une manière imparfaite et en énigme. C'est pour cela que saint Paul définit la foi comme le fondement, la substance de ce que nous espérons, c'est-à-dire que la foi nous donne ce qui est le germe, l'ébauche, l'avant-goût de ce que nous attendons, que nous espérons avoir au Ciel, c'est-à-dire la vision de Dieu.

La foi ordonne notre vie

Ensuite la foi aussi nous permet de régler notre vie, d'ordonner saintement notre vie, car c'est à la lumière de la foi que nous pouvons éviter les maux, et pratiquer ce qui est bien. Le juste vit de la foi, la foi donc donne la vie à l'âme, c'est par là que cela commence. Et la charité opère par la foi, car il n'y a pas de charité sans foi. De même que la foi devient opérante par la charité, féconde par la charité, la charité opère par la foi. Le juste vit de la foi.

La foi nous protège face aux tentations

Ensuite la foi nous protège face aux tentations et aux adversaires. L'Apôtre dit aussi : « Les saints ont vaincu les puissances par la foi, c'est par la foi que les saints ont vaincu les règnes et les puissances. » Et cela est vrai par rapport aux tentations du démon, du monde et

BULLETIN D'ABONNEMENT

❒ Simple : 25 euros ❒ De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à M. Éric Brunet, LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).

de la chair. La foi est comparée par l'Écriture à un bouclier qui nous permet de nous protéger des dards enflammés que nous envoient le démon, le monde ou la chair. Saint Jean est très clair, « c'est notre foi qui vainc le monde », voilà notre victoire. On peut vaincre le monde, ce monde au milieu duquel nous sommes, précisément par la foi. Pensez à sainte Jeanne d'Arc, par exemple.

Ensuite la foi purifie l'âme, élève l'âme, l'établit dans la crainte de Dieu. Ce sont deux fruits de la vertu de foi : la purification du cœur, et la crainte de Dieu.



La tour de David à Jerusalem

Donc, c'est vraiment toute notre vie spirituelle, surnaturelle, et tout le combat spirituel de la foi qui est fondé sur cette vertu.

Et cette foi est renfermée surtout dans le symbole, le credo. Or, il y en a trois principaux : le symbole des Apôtres, celui de Nicée et celui de saint Athanase, qui est appelé le symbole *Quicumque* parce qu'il commence par cette parole, « *quicumque* ». Le premier, celui des Apôtres, a été établi pour nous enseigner, nous apprendre la foi. Le credo de Nicée, pour l'expliquer. Et le credo de saint Athanase, pour la défendre. Alors je vous conseille, à l'occasion de cette confirmation, de relire ces credo, ces vérités de foi enseignées, explicitées, défendues, car vous trouverez là justement l'objet très relevé de notre foi et qui se résume dans le mystère de Notre Seigneur Jésus-Christ et le mystère de Dieu : le Dieu un et trine, l'unité d'essence et de substance dans la trinité des personnes. Ensuite les œuvres de la puissance divine, dans l'ordre naturel, surnaturel et de la gloire. Et puis le mystère de Notre Seigneur Jésus-Christ, le Verbe fait chair qui est venu justement pour nous apporter tous ces dons de Dieu. Voilà notre credo, voilà les vérités que vous devez connaître, approfondir, aimer, défendre, vivre. C'est cela, être catholique, et c'est cela, être un soldat de Notre Seigneur Jésus-Christ. Et avec cette fidélité, on peut tout, car « si Dieu est avec nous, qui est contre nous ? »

Le cœur de Marie, la tour de David

Donc en ce jour, chers confirmands, chers fidèles, confions-nous tout particulièrement au Cœur de Marie afin de lui demander cet approfondissement de la connaissance de notre foi, cette fidélité pour la vivre, cette force, ce courage pour la défendre publiquement, et aussi ce zèle apostolique pour la transmettre, pour la répandre, pour la propager, afin que nous soyons vraiment persévérants. C'est la grâce des grâces, la persévérance, dans ce combat, dans ce beau combat, mais qui est extrêmement difficile. Nous avons reçu précisément le Cœur de Marie comme un refuge, comme une défense. Nous l'appelons « Tour de David », parce que sur la tour de David il y avait mille boucliers, c'étaient les boucliers de tous les vaillants des guerres d'Israël. Donc cette tour, qui est la Vierge Marie, était pour ainsi dire revêtue des boucliers de tous les bons soldats de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Demandons-lui de nous recevoir dans son Cœur et surtout de nous montrer dans cette vie, et ensuite dans la vie éternelle, Notre Seigneur Jésus-Christ. ●

Horaire des messes

Dimanche

8h00 : Messe lue
9h00 : Messe chantée grégorienne
10h30 : Grand-messe paroissiale
12h15 : Messe lue avec orgue
16h30 : Chapelet
17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1ère et 2e classe.

Pour une entente doctrinale ?

Par l'abbé Gabriel Billecocq

Dans le dernier numéro du Courrier de Rome[1]*, Monsieur l'abbé Gleize, professeur d'ecclésiologie à Ecône, consacre quelques pages à un article intitulé « Pour une entente doctrinale ? »*

Rappelant que l'entente doctrinale dont il s'agit ne peut être qu'un simple accord de compromission ou a minima, mais plutôt la réappropriation par Rome de toute la doctrine catholique et par là de la Tradition entière, l'auteur en profite pour retracer les grandes lignes qui opposent la Rome moderniste à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.



Pentecôte 2017 : le Pape François accueille à Rome les protestants pentecôtistes

La trilogie révolutionnaire

La principale pierre d'achoppement reste bien évidemment le concile Vatican II. D'abord pour les erreurs qu'il véhicule. Comme le disait Monseigneur Lefebvre, au slogan révolutionnaire de 1789 – liberté, égalité, fraternité – correspondent les trois erreurs de la liberté religieuse, de la collégialité et de l'œcuménisme.

La liberté religieuse accorde au final le même droit, dans une société, à toutes les religions. C'est donc implicitement une négation de la suprématie de la vérité catholique sur l'erreur, de l'Église sur les fausses religions, de Dieu lui-même sur les idoles. C'est par là une façon de reléguer la sphère religieuse à un ordre purement individuel. C'est le glas qui sonne pour les Etats catholiques. Voilà comment tout devient relatif !

La collégialité est une erreur plus subtile et plus difficile peut-être. Mais elle touche directement à la constitution de l'Église. Par la volonté divine, l'Église est une monarchie. C'est-à-dire qu'elle a un chef. C'est Notre Seigneur Jésus Christ, et lui seul, dont le vicaire sur terre est le pape. Le texte du Concile (il s'agit de *Lumen gentium*) ne nie pas la suprématie du pape. Mais il laisse entendre que le collège des évêques avec le pape possède aussi l'autorité suprême de façon habituelle. Ce qui revient à dire, pour simplifier, que l'Église serait bicéphale : le pape d'une part, et le collège ou l'assemblée des évêques avec le pape d'autre part. Ce qui est faux. Seul le pape possède le pouvoir suprême. De façon extraordinaire et ponctuelle, le pape peut faire participer les évêques de son autorité. C'est le cas d'un concile par exemple. Mais pas plus. Ce serait autrement introduire une forme de démocratie moderne dans l'Église.

L'œcuménisme enfin est peut-être l'erreur la plus visible et la plus facile à comprendre. Il a stoppé les merveilleux élans missionnaires des XIX^e^ et XX^e^ siècles, confortant les âmes dans leurs erreurs, décourageant les conversions, et finalement élargissant la voie qui mène en enfer.

Ce concile est un tout. C'est un esprit

Cependant, si le concile Vatican II reste nocif pour les erreurs qu'il véhicule, il faut comprendre que ce concile est un tout. C'est un esprit. Avec le texte, c'est un contexte. De sorte que ces erreurs ne sont pas des moments ponctuels de ce concile. Elles le qualifient dans sa totalité. C'est pourquoi, même s'il est possible de dire que l'on peut trouver de bons et traditionnels passages dans les textes, l'ensemble n'en reste pas moins le véhicule d'une pensée (philosophique et théologique) subjective et personnaliste. Faire le tri semble tout aussi insensé que de vouloir séparer dans

[1] « Pour une entente doctrinale ? » Courrier de Rome n° 499 de mai 2017, p. 5-9.

un verre l'eau potable du poison qui s'y trouve mêlé… En ce sens, le concile Vatican II ne peut jamais être une référence.

L'article montre ensuite comment les réformes qui ont suivi ce concile sont non seulement imbues de ces erreurs mais plus encore imprégnées de l'esprit délétère de ce concile : **le relativisme** (ce qui revient au même que le subjectivisme et le personnalisme).

Ainsi **la nouvelle messe**, parce qu'elle favorise l'hérésie (on se souvient de la satisfaction des protestants à pouvoir y assister…), perd sa légitimité. Le problème n'est donc pas seulement dans sa validité ou non. Même une messe noire peut être valide, bien qu'il ne soit jamais permis d'y assister. Mais le nouveau rite n'exprime plus de façon satisfaisante (et c'est pourtant là la définition d'un sacrement : être un signe… qui signifie quelque chose!) la nature, l'essence du sacrifice. Voilà pourquoi Monseigneur Lefebvre parlait de messe bâtarde. Quelle force de loi peut donc avoir un tel rite?

Un nouveau code inacceptable comme tel

Après les sacrements, c'est la loi même de l'Église qui a été refondée. Le nouveau code de droit canonique se veut le propagateur du funeste Concile comme l'a écrit Jean Paul II lui-même dans l'introduction « Il reste à souhaiter que la nouvelle législation canonique devienne un moyen efficace pour que l'Église puisse progresser dans l'esprit de Vatican II » ? Tout comme pour le Concile, on retrouvera dans ce code quelques réformes qu'il fallait certainement faire, quelques améliorations qui tiennent compte de l'évolution des sociétés. Mais là encore, il s'agit d'un tout (ne dit-on pas LE code?), d'un ensemble, d'un esprit. Ce qui le rend inacceptable comme tel.

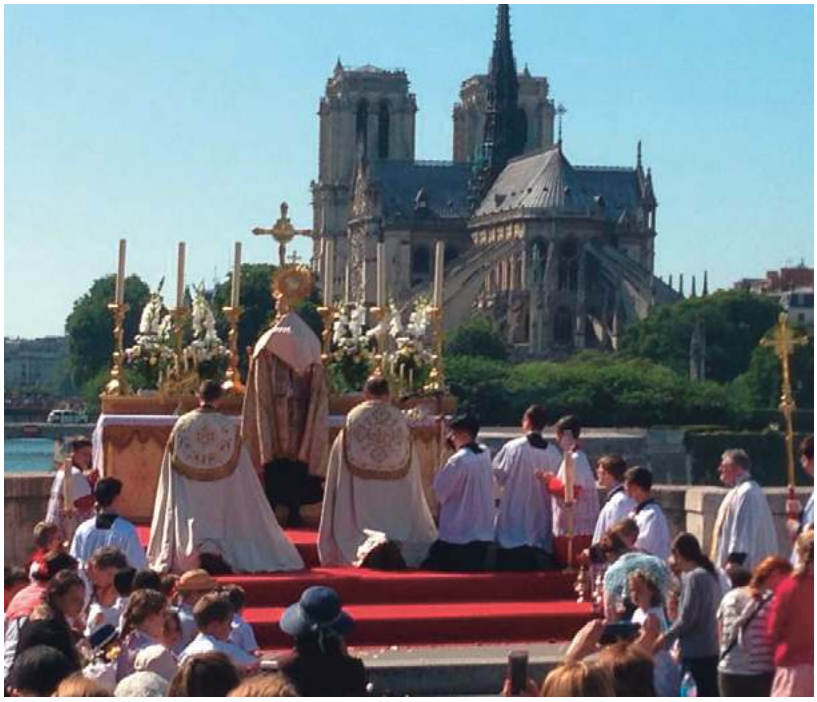
Enfin, cerise sur le gâteau, afin de faire passer toutes ces réformes, il faut une autorité. Les modernistes se sont donc efforcés de changer la notion d'autorité (de Magistère) pour la mettre au service… d'elle-même ! Ce qui est le propre du tyran ! C'est toute la question épineuse de la tradition vivante, et de l'herméneutique de la continuité qui ne sont que les déguisements du loup ravisseur qui se sert de cet apparat trompeur pour tout justifier…

Nous sommes un peu comme David face à Goliath

C'est un combat de géant que nous vivons aujourd'hui, et il serait téméraire de se le cacher. Nous sommes un peu comme David face à Goliath : le moderniste est l'assiégeant du traditionaliste, ardent défenseur des droits de Dieu. Loin de céder à la crainte obsidionale, terreau psychologique de tous les compromis, il est bon de prendre, comme David, notre fronde et nos pierres afin d'abattre l'ennemi. Pureté de la doctrine et dénonciation de l'erreur (et de leurs fauteurs…), chapelet et sacrifices, communions et confessions, voilà les armes de tout catholique qui ne veut pas tomber dans la nacelle du modernisme comme avaient failli le faire les israélites face aux philistins.

Que ces vacances soient alors l'occasion de lire cet article de l'abbé Gleize, et de reprendre l'un ou l'autre livre de Monseigneur Lefebvre ou encore quelque ouvrage propre à raviver l'esprit de combat qui est l'esprit chrétien. Car à force de se satisfaire de quelques conclusions mal ou pas du tout fondées ou de demi-vérités mal assurées, à force de ne plus contempler la vérité ni condamner l'erreur, on finit par tout relativiser. Ce qui serait tragique pour un catholique digne de ce nom. Car à force de ne plus penser comme il vit, il finirait par vivre comme il pense. ●

La vie de paroisse en images



Saint-Nicolas du Chardonnet : procession de la Fête - Dieu le 18 juin 2017, le reposoir au cœur de Paris

Pourquoi je suis catholique

De Gilbert Keith Chesterton

« Parmi les œuvres innombrables de Chesterton il y en a une où l'influence de la foi est la plus visible et qui est aussi son meilleur ouvrage. De tous ses livres c'est de loin le plus profond et le plus clair ; et j'aimerais pour ma part qu'il serve à éprouver le sens critique de quiconque. Que l'on lise cet essai des derniers qu'il publia et qui fut donné au monde sous le titre de The Thing. »

Un projet pédagogique

La traduction de cet ouvrage *The Thing, Why i am catholic*, vient de paraître aux éditions Via Romana. Cette publication est l'aboutissement d'un projet pédagogique au sein de l'Institut Universitaire Saint-Pie X. En septembre 2013, nous cherchions un moyen de développer chez nos étudiants l'esprit de cohésion, la maîtrise de la langue, le sens de l'entreprise, les habitudes de travail et la joie d'un dessein ambitieux et digne de la recherche universitaire. Rien de tel pour cela qu'un défi intellectuel. Mais lequel ? Par l'entremise heureuse de W. Golonka, auteur d'une thèse sur Chesterton, le choix se porta sur cet essai encore inédit en langue française où l'auteur britannique donne de la vérité catholique un reflet ensoleillé et des assises solides. 17 étudiants participèrent ainsi à la traduction de ce maître ouvrage.

En l'année du cinquième centenaire de la révolte luthérienne, il n'est pas superflu de lire quelques extraits d'un chapitre intitulé « Pourquoi je suis catholique » dans lequel Chesterton évoque quelques raisons qui l'ont conduit à abandonner le protestantisme.

L'éditorial d'un quotidien était récemment consacré au Nouveau Livre de Prières [anglican] ; sans avoir rien de nouveau à en dire. En effet, il consistait surtout à répéter pour la mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuvième fois que l'Anglais ordinaire désire une religion sans dogme (quoi que cela puisse être), et que les disputes au sujet des affaires de l'Église étaient vaines et stériles des deux côtés. Seulement, en se rappelant soudain qu'en mettant ces deux côtés au même niveau il pourrait peut-être laisser entendre une forme de concession ou de considération pour notre point de vue, l'auteur s'est très vite corrigé. Il s'est mis à suggérer que bien que ce soit un tort d'être dogmatique, il est essentiel d'être dogmatiquement protestant. Il a suggéré que l'Anglais ordinaire (ce personnage fort utile) était assez convaincu, malgré son aversion pour tous les différends religieux, qu'il était vital pour une religion de différer systématiquement du catholicisme. Il est convaincu (d'après ce qu'on nous a dit) que « l'Angleterre est aussi protestante que la mer est salée. » (…)



Gilbert Keith Chesterton (1874-1936)

C'est peut-être une façon quelque peu provocante d'introduire l'énoncé de ma conviction la plus forte, mais j'arguerai respectueusement que la provocation est venue des protestants. Quand le protestantisme prétend calmement gouverner toutes les âmes à la façon dont l'Angleterre prétend gouverner toutes les mers, on pourrait se permettre de rétorquer que la quintessence d'un tel sel est la plus concentrée dans les eaux stagnantes de la mer Morte. Mais il est encore plus admissible de rétorquer que le protestantisme prétend ce qu'aucune religion ne peut prétendre en ce moment. Il se targue calmement d'avoir l'allégeance des millions d'agnostiques, d'athées, de païens hédonistes, de mystiques indépendants, d'enquê-

teurs médium-voyants, de théistes, de théosophes, de disciples des cultes orientaux et de gais lurons qui vivent comme les bêtes qui périssent.

Prétendre que tous ceux-ci sont protestants, c'est réduire considérablement le prestige et l'importance du protestantisme. C'est le rendre simplement négatif ; et le sel n'est pas négatif.

En prenant cela comme une illustration et une mise à l'épreuve du problème actuel du choix religieux, nous nous retrouvons dès le départ en face d'un dilemme au sujet de la religion traditionnelle de nos pères. Le protestantisme, nommé ici, est soit une chose négative soit une chose positive.

Si le protestantisme est une chose positive, il ne fait aucun doute qu'il est mort. Dans la mesure où il était vraiment un ensemble de croyances spirituelles précises, on n'y croit plus. À l'heure actuelle, les principes protestants authentiques ne sont suivis par presque plus personne – encore moins par les protestants. Ils ont si complètement perdu leur foi en cette croyance qu'ils ont pour la plupart oublié ce qu'elle était. Si l'on demandait à presque n'importe quel homme moderne si nous sauvons nos âmes seulement par notre théologie, ou si les bonnes actions (pour les pauvres, par exemple) nous aideront sur la route qui mène à Dieu, il répondrait sans hésitation que les bonnes œuvres sont probablement plus agréables à Dieu que la théologie. Il serait probablement surpris d'apprendre que pendant trois cents ans, la foi en la foi seule était l'insigne des protestants, la foi dans les bonnes œuvres étant l'insigne plutôt honteux des papistes peu recommandables.

L'Anglais ordinaire (pour faire intervenir notre vieil ami une fois de plus) n'aurait actuellement pas le moindre doute sur les mérites de la longue querelle entre le catholicisme et le calvinisme. Et cela a été la querelle la plus importante et la plus intellectuelle entre le catholicisme et le protestantisme. S'il croit un tant soit peu en Dieu, ou même s'il n'y croit pas, il préférerait certainement un Dieu qui a fait tous les hommes pour la joie, et désire les sauver tous, plutôt qu'un Dieu qui en a délibérément destiné certains au péché involontaire et à la misère éternelle. Mais c'était l'objet de la querelle et ce sont les catholiques qui soutenaient la première idée, et les protestants la seconde.

L'homme moderne ne partage pas l'aversion anormale des puritains pour tout ce qui concerne l'art et la beauté en rapport avec la religion ; cette aversion, il ne la comprend même pas. C'était pourtant cela la véritable protestation protestante, et jusqu'au milieu de l'époque victorienne des matrones protestantes étaient choquées par une robe blanche, sans parler d'un vêtement coloré.

> *« Depuis la Réforme, Rome a été acquittée par le jury du monde entier de presque tous les principaux chefs d'inculpation, pour lesquels la Réforme l'a mise au banc des accusés. »*

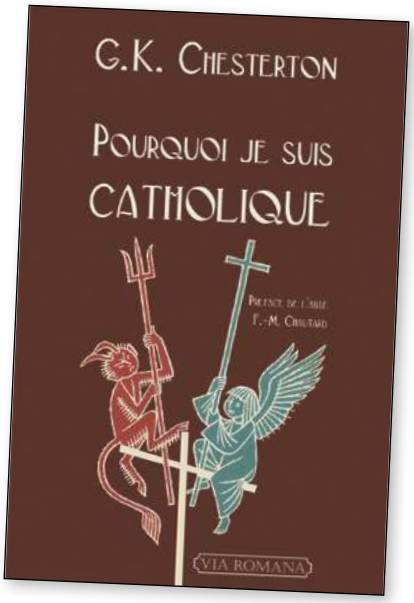
Depuis la Réforme, Rome a été acquittée par le jury du monde entier de presque tous les principaux chefs d'inculpation, pour lesquels la Réforme l'a mise au banc des accusés. Il est tout à fait vrai qu'à la veille de la Réforme nous pouvons trouver dans l'Église romaine de vrais torts, poussant à la révolte. Mais pas un seul de ces vrais torts n'a été réformé par la Réforme. Par exemple : c'était un abus abominable que la corruption des monastères permette parfois à un riche noble de jouer au mécène et même de devenir le père abbé, ou de puiser dans les revenus qui étaient censés appartenir à une communauté de pauvreté et de charité. Mais la Réforme n'a rien fait d'autre que de permettre au même riche noble de s'emparer de tout le revenu, de saisir le monastère entier et de le transformer en palais ou en porcherie, et d'éradiquer complètement le dernier souvenir de la légende des pauvres frères vivant en communauté. Les pires choses du catholicisme mondain ont été encore empirées par le protestantisme. Mais les meilleures choses ont perduré tant bien que mal à travers l'ère de corruption ; non, elles ont même survécu à l'ère de la Réforme. Elles survivent de nos jours dans tous les pays catholiques, non seulement dans la couleur, la poésie et la popularité de la religion, mais dans les leçons les plus profondes de psychologie pratique. Et elles sont si complètement justifiées, avec le recul de quatre siècles, que chacune d'entre elles est maintenant copiée, même par ceux qui les ont condamnées, bien qu'il s'agisse souvent de copies caricaturées. La psychanalyse est le confessionnal sans les garde-fous du confessionnal ; le communisme est le mouvement franciscain sans l'équilibre modérateur de l'Église ; et les sectes américaines, après avoir conspué pendant trois siècles la théâtralité et le simple attrait pour le sensible des papistes, « égayent » à présent leurs cérémonies avec des films grand écran et des rayons de lumière vermeille qui tombent sur la tête du pasteur. (…)

Ensuite, on pourrait considérer le protestantisme comme une chose négative, c'est-à-dire comme une nouvelle liste d'accusations contre Rome, totalement différente de la précédente, et qui s'inscrit en continuité du protestantisme uniquement parce qu'elle s'oppose toujours à Rome. Voilà ce qu'est le protestantisme en très grande partie et c'est vraisemblablement ce que le *Daily Express* voulait vraiment dire, quand il a dit que

notre pays et nos concitoyens sont aussi imprégnés de protestantisme que de sel. En d'autres mots, la légende d'une Rome ayant tort de toutes manières est toujours bien vivante, bien qu'à présent tous les traits du monstre se retrouvent entièrement altérés dans la caricature. (…) Quelle cause sainte n'avons-nous pas héritée de nos ancêtres : continuer à haïr quelque chose et demeurer cohérent uniquement dans le fait de le haïr, en ayant tort en tout point, y compris dans la raison de notre haine ! Allons-nous vraiment nous atteler sérieusement à inventer une nouvelle collection d'histoires contre la masse de nos frères chrétiens ? Est-ce cela le protestantisme ? (…)

Quoi qu'il en soit, c'était la situation face à laquelle je me trouvais quand j'ai commencé à penser à ces choses, d'origine purement protestante que j'étais et enfant d'un foyer protestant classique de cette époque. (…) J'ai constaté, pour dire les choses simplement, qu'il n'était plus du tout question de m'accrocher à la foi protestante. Il s'agissait simplement de savoir si je devais m'accrocher à la querelle protestante. Et à ma très grande surprise, j'ai découvert que bon nombre de mes collègues libéraux étaient désireux de poursuivre la querelle du protestantisme, même s'ils ne professaient plus la foi protestante. (…) Je me suis décidé à examiner selon ses propres mérites l'institution ainsi calomniée et la première question qui sautait aux yeux fut : pourquoi les libéraux étaient-ils si peu libéraux à son égard ? Que signifiait cette querelle, si constante et si inconsistante ? Il m'a fallu beaucoup de temps pour répondre à cette question, et il en faudrait bien trop pour en faire maintenant un compte rendu. Mais cela m'a mené ultimement vers la seule réponse logique, que chaque fait de la vie confirme à présent : cette institution est détestée, comme rien d'autre n'est détesté, simplement parce qu'elle n'est, au sens exact de l'expression populaire, comme aucune autre au monde. Il y a à peine assez de place ici pour signaler une raison en particulier parmi des milliers d'autres qui confirment le même fait et se confirment mutuellement. (…) Parmi tous ces faits, je n'en ai ici retenu qu'un seul : cette institution est poursuivie d'âge en âge par une haine déraisonnable qui change perpétuellement de raison. De nos jours on peut dire de presque toutes les hérésies disparues qu'elles ne sont pas seulement mortes mais damnées ; je veux dire qu'elles sont condamnées ou seraient condamnées par le bon sens, même en dehors de l'Église, une fois que l'état d'esprit et l'obsession qui l'accompagnent sont passés. (…) Personne de nos jours ne regrette que l'on ait empêché les iconoclastes de mettre en pièces toutes les statues d'Italie. Personne de nos jours ne regrette que les jansénistes n'aient pas réussi à détruire tout le théâtre français. Personne parmi ceux qui ont quelques connaissances à propos des Albigeois ne regrette qu'ils n'aient pas converti le monde au pessimisme et à la perversion. Personne parmi ceux qui comprennent vraiment la logique des *Lollards* (des gens bien plus sympathiques que les Albigeois) ne souhaite vraiment qu'ils aient réussi à enlever tous les droits et les privilèges politiques à ceux qui n'étaient pas en état de grâce. « La Seigneurie fondée sur la grâce » était un idéal pieux, mais considéré comme un plan permettant d'ignorer un policier irlandais qui contrôle la circulation à *Piccadilly*, jusqu'à ce que nous sachions s'il s'est récemment confessé à son prêtre irlandais ou non, cet idéal manque d'actualité. Dans neuf cas sur dix, l'Église a tout simplement représenté la raison et l'équilibre social contre des hérétiques qui étaient parfois très semblables à des fous. (…). Mais ces preuves historiques ne seraient rien sans les preuves humaines et personnelles, qui nécessiteraient une sorte de description bien différente. Il suffit de dire que ceux qui connaissent la pratique catholique se rendent compte qu'elle n'a pas seulement raison, mais qu'elle a toujours raison quand tout le reste a tort : le catholicisme fait du confessionnal le trône même de la sincérité là où le monde extérieur raconte n'importe quoi à son sujet, y voyant une sorte de conspiration ; le catholicisme prône l'humilité quand tout le monde fait les louanges de l'orgueil ; le catholicisme est accusé de charité sentimentale quand le monde parle d'utilitarisme brutal ; le catholicisme est dénoncé pour sa rigueur dogmatique quand le monde entier est pétri de vulgaire sentimentalisme – comme il l'est de nos jours. À l'endroit où les chemins se rencontrent, la convergence ne fait aucun doute. Un homme peut penser toutes sortes de choses, honnêtes pour la plupart d'entre elles et vraies pour beaucoup, quant à la bonne manière de tourner dans le labyrinthe (…). Mais il ne croit pas qu'il est en plein centre, il le sait ».

Que les lecteurs du Chardonnet n'hésitent pas à commander ce livre à l'Institut saint-Pie X, ils passeront d'excellentes vacances en sa compagnie ! ●

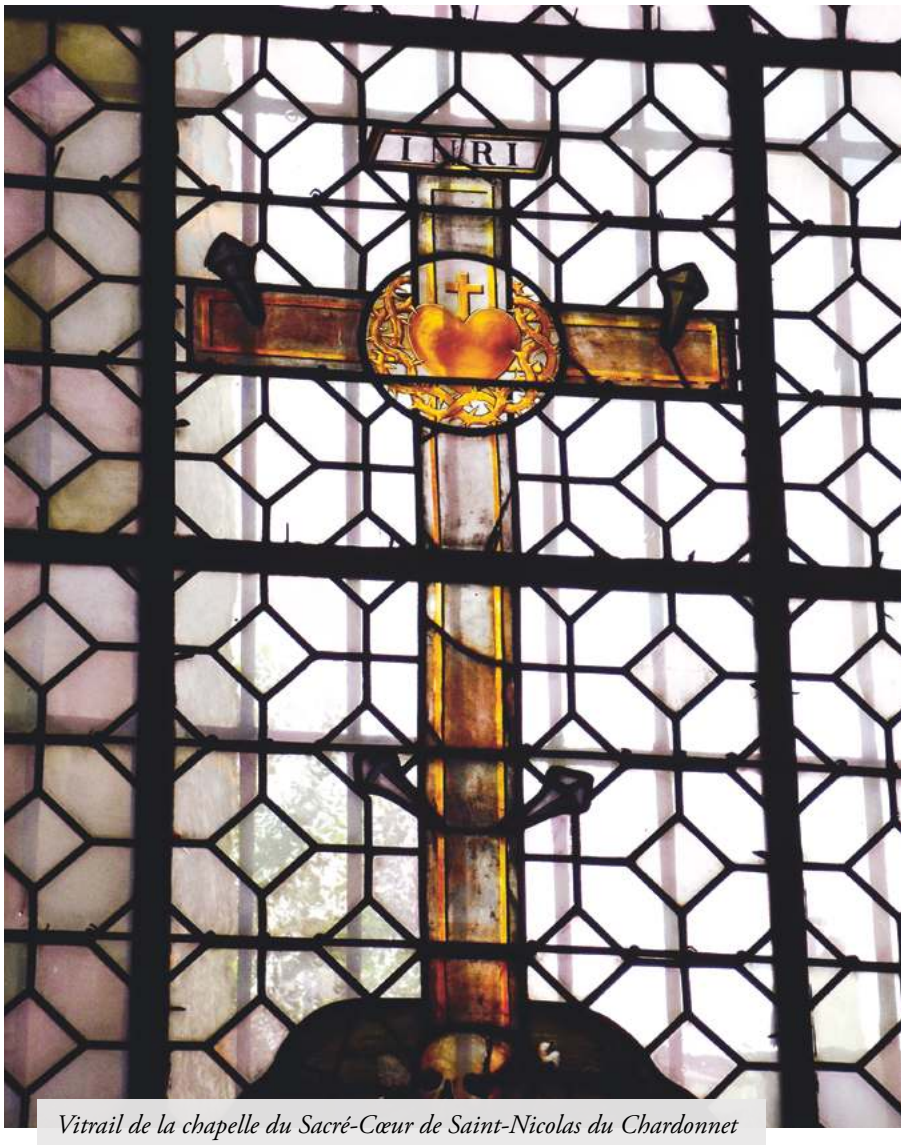


Pourquoi je suis catholique
G.K. Chesterton
Éditions Via Romana - 2017
362 pages, 24 €

Le Cœur immaculé de Marie (3)

Par l'abbé François-Marie Chautard

La dévotion au saint cœur de Marie ne date pas des apparitions de Fatima ou du XIXe siècle, tant marqué par la dévotion mariale, ni même de saint Jean-Eudes au XVIIe siècle. Le tout premier auteur qui nous parle du cœur de Marie n'est autre que Dieu lui-même, l'époux de Marie, le Saint Esprit, qui nous révèle dans l'évangile de saint Luc les dispositions du cœur de Marie. À trois reprises, l'évangile parle explicitement du cœur de Marie : à l'adoration des Mages, à la présentation de l'Enfant-Jésus et lors du recouvrement de l'Enfant Jésus.



Vitrail de la chapelle du Sacré-Cœur de Saint-Nicolas du Chardonnet

L'adoration des bergers

« Quant à Marie, elle conservait avec soin toutes ces choses, les méditant dans son cœur »[1]. En une courte phrase, saint Luc nous dépeint la vie intérieure de Marie devant les merveilles de la naissance miraculeuse de son fils, de la joie toute naturelle et toute surnaturelle d'être mère – et de quel fils ! – du chant des chœurs angéliques et de la venue bigarrée, un peu maladroite mais si évangélique des humbles bergers de la crèche. Que de mystères contiennent ces trois mots « toutes ces choses » ! Pour saint Luc, l'essentiel n'est pas pourtant pas là, il est dans l'attitude intérieure de Marie.

« "Quant à Marie, elle gardait tout cela en sa mémoire, et elle y réfléchissait" (2, 19) : ce qui constitue bien une description caractéristique de l'activité méditative. Que l'on remarque aussi à ce propos une nuance du grec : pour exprimer l'admiration de tous, saint Luc se sert de l'aoriste εθαυμασαν, qui indique une action transitoire, tandis que pour exprimer celle de Notre-Dame, il emploie l'imparfait, qui indique l'action durable : συνετηρει : "elle gardait". »[2]

La sainteté de la mémoire

Marie, modèle de pauvreté, conserve avec soin une chose : la mémoire des faits divins. C'est pour elle un trésor. Et notons ces deux petits mots : « avec soin ». Marie ne retient pas ces faits uniquement parce qu'ils s'imposent à sa mémoire, comme pourrait le faire, pour n'importe quelle mère, la naissance d'un premier enfant, d'un fils. Certes, les souvenirs se gravent tout naturellement dans sa mémoire maternelle, mais Marie entend bien en conserver les moindres détails : « avec soin[3]… toutes ces choses ». Il y a là une

[1] Lc 2/19

[2] Pierre-Charles Landucci, *La Vierge Marie dans l'Évangile*, Éditions Petrus a Stella, 2010, p. 148.

[3] Ces deux petits mots français traduisent le sens du verbe grec συντηρεῶ : conserver ensemble, garder avec soin, garder à l'esprit.

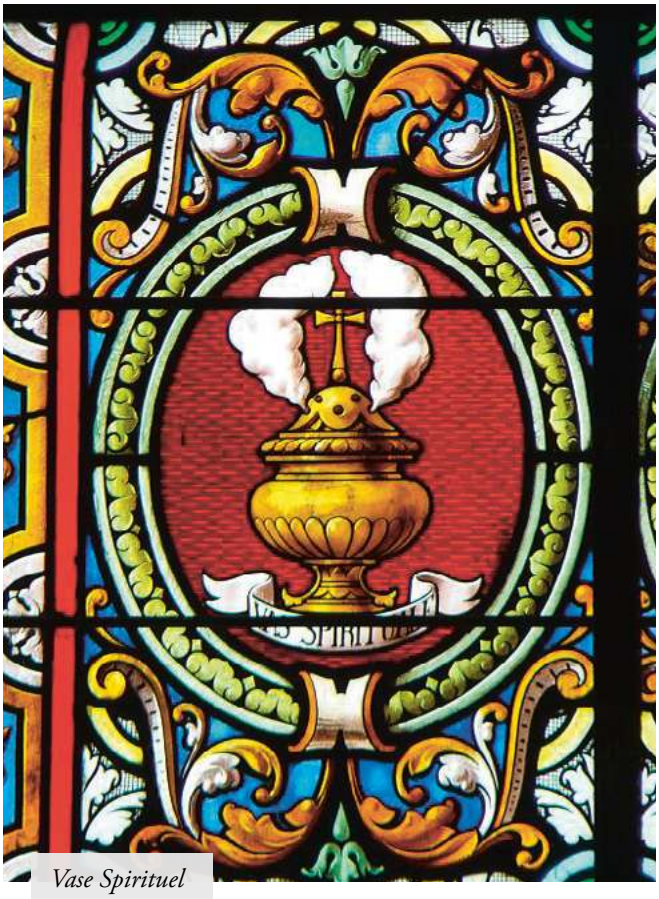
volonté arrêtée, réfléchie, de ne pas en perdre la moindre miette. Ce digne attachement illustre la parole de son Fils qui pensait sans doute aussi à sa mère lorsqu'il disait : « Là où est ton trésor, là sera ton cœur ». Marie, pauvre de tout, est riche du trésor des souvenirs de Jésus.

Cette mention de la mémoire de Marie est significative de la sainteté profondément intérieure de Marie. On pense souvent à sanctifier ses gestes, ses paroles, ses pensées mêmes, voire ses intentions. Mais qui pense à purifier sa mémoire ? qui songe à se détacher d'un passé dont il s'est confessé mais dont il caresse le souvenir ? qui veille à ne pas revenir sur un passé pardonné et à le confier à la miséricorde de Jésus ?

Tout cela est encore négatif et la sanctification de la mémoire doit franchir une deuxième étape : l'action de grâces des bienfaits divins. Marie nous en donne l'exemple dans son chant d'allégresse : « il a fait en moi des merveilles ». Ce souvenir des bienfaits divins donne un avant-goût du Ciel où tous les bienheureux distinguent dans le cours de leur vie le sillage de la grâce. C'est aussi un « devoir de mémoire » que les historiens chrétiens devraient retenir. C'est enfin une leçon d'espérance et de joie ; bien des âmes goûteraient à la joie du Magnificat si elles songeaient davantage aux grâces du passé qu'aux malheurs des temps présents.

Cette sanctification de la mémoire est toutefois imparfaite. Elle est bonne mais non excellente. Car le souvenir est encore trop personnel. Et il faut gravir un nouveau degré : le souvenir affectueux de Dieu. Car si Notre-Seigneur est appelé à régner sur notre intelligence par la foi, et sur notre volonté par la charité, il est aussi appelé à habiter notre mémoire par le souvenir de ses paroles, de ses faits et de sa personne. Et c'est bien cet exemple que nous donne Marie lors de la naissance de Jésus. Ce dernier habite tellement son cœur qu'il s'en approprie la mémoire. L'évangile parle bien de son cœur, car ce souvenir n'est pas sec, comparable à un livret de compte où s'entassent les faits passés. Le cœur est un organe de vie, et le fait que l'évangile applique la mémoire des faits divins au cœur de Marie laisse entendre combien ces souvenirs demeuraient vivants en son cœur.

Finalement, cette richesse des souvenirs que nous notions plus haut n'est qu'une pauvreté spirituelle plus subtile : Marie offre à son fils de venir en sa mémoire. Marie est toute donnée à son fils, elle lui appartient totalement[4]. Les souvenirs qu'elle conserve avec soin sont d'abord ceux de son fils.



Vase Spirituel

Vase spirituel

Commentant ce texte de saint Luc, saint Albert le grand fait le parallèle avec ce passage de l'Exode (16/33) où le Seigneur dit à Moïse : « Prends un vase, mets-y de la manne plein un gomor[5], et dépose-le devant Yahweh, afin qu'il soit conservé pour vos descendants ». Saint Albert commente : « Le cœur humble de la Vierge Marie est un vase de petites dimensions dans lequel est déposée la manne du Verbe de Dieu incréé et créé »[6]. Marie est ce vase spirituel que nous honorons dans les litanies de la Très Sainte Vierge.

Du temps des Hébreux, ce vase comportant de la manne fut ensuite conservé dans le Saints

[4] Le bienheureux Raymond de Capoue dans sa *Vie de Sainte Catherine de Sienne* (chapitre 10) note un trait analogue chez la sainte : « Cette vision d'amour, qui devient chaque jour plus claire, transforme, pour ainsi dire, tellement l'âme en Dieu, que la pensée de cette âme, son intelligence, son cœur, sa mémoire, ne peuvent plus avoir d'autre objet que Dieu et ce qui est de Dieu. Elle ne voit plus les autres créatures et ne se voit plus elle-même qu'en Dieu ; en Dieu seulement elle se souvient d'elle-même et des autres. Celui qui se plonge dans la mer et nage sous les eaux, ne voit et ne touche plus que les eaux de la mer et ce qu'elles renferment. En dehors de ces eaux, il ne voit rien, ne touche rien, ne palpe rien. Si les objets extérieurs se reflètent dans l'eau, alors seulement il peut les voir, mais dans l'eau seule, dans la mesure où ils s'y trouvent, et non autrement. »

[5] Mesure de capacité des liquides et des grains chez les Égyptiens contenant de un à trois litres.

[6] Saint Albert le Grand, *Commentaire sur l'évangile de saint Luc*, in loco.

des Saints du Temple de Jérusalem, à côté des tables de la Loi.

Ce vase au milieu du sanctuaire figurait la place de Marie dans l'Église de Dieu, comme saint Albert l'explique au même endroit : « Le cœur humble de la Vierge Marie est un vase de petites dimensions dans lequel est déposée la manne du Verbe de Dieu incréé et créé, dans la capacité d'un gomor, c'est-à-dire pour suffire à l'Église, de telle sorte qu'il soit posé face au Seigneur dans la contemplation, et qu'il soit conservé pour les générations à venir, afin que les Apôtres, puis les évangélistes et finalement toute l'Église en soit instruits ».

Le cœur de Marie est donc une source, une fontaine de vie, à laquelle s'abreuve toute l'Église pour recueillir les paroles, les faits et gestes de Notre-Seigneur.

Il ne s'agit pas là de pieuses imaginations de saint Albert. La Tradition nous apprend que saint Luc puisa les renseignements précis de l'enfance de Marie chez la Vierge Marie. C'est parce que Marie avait conservé avec soin tous ces souvenirs dans le vase précieux de sa mémoire qu'elle put éclairer saint Luc, saint Jean, et par eux toute l'Église.
Tous les saints qui se sont nourris des récits de l'Annonciation, du Magnificat, de l'adoration des bergers et du cantique de Siméon n'ont fait que puiser dans le vase précieux de la mémoire de Marie. C'est donc bien toute l'Église qui vit depuis deux mille ans de la contemplation de Marie.

La maternité spirituelle du cœur de Marie

Comme le pélican qui nourrit de son sang ses enfants, Marie ouvre son cœur pour que ses enfants viennent y puiser la manne de leurs âmes. Marie est une mère et elle nourrit ses enfants. La manne était cette nourriture venue du Ciel pour nourrir les Hébreux dans le désert d'Égypte. Marie apporte aux exilés de la terre cette nourriture céleste pour les conduire jusqu'à la Terre promise.

Cette manne, figure de la Sainte Eucharistie, est ici figure du Verbe qui habite le cœur de Marie et dont elle nous communique la parole. La manne, d'un goût suave, s'adaptait aux nécessités alimentaires de tout Hébreu. De même, l'âme qui reçoit la manne spirituelle du cœur de Marie est nourrie selon tous ses besoins, comme un enfant nourri de sa mère. ●

(à suivre)

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Stanislas GUYODO	27 mai
Louis RODRIGUEZ	27 mai
Ariane VOYAU	17 juin

Ont contracté mariage devant l'Église

Stephen PICHON avec Diane MAZEREAU	13 mai
Alban de BOURDONCLE de SAINT-SAVY avec Priscille ASSIER de POMPIGNAN	10 juin

A été honoré de la sépulture ecclésiastique

Georges de LA ROCHEFOUCAULD , 87 ans — 1er juin

Consécration à la Vierge Marie



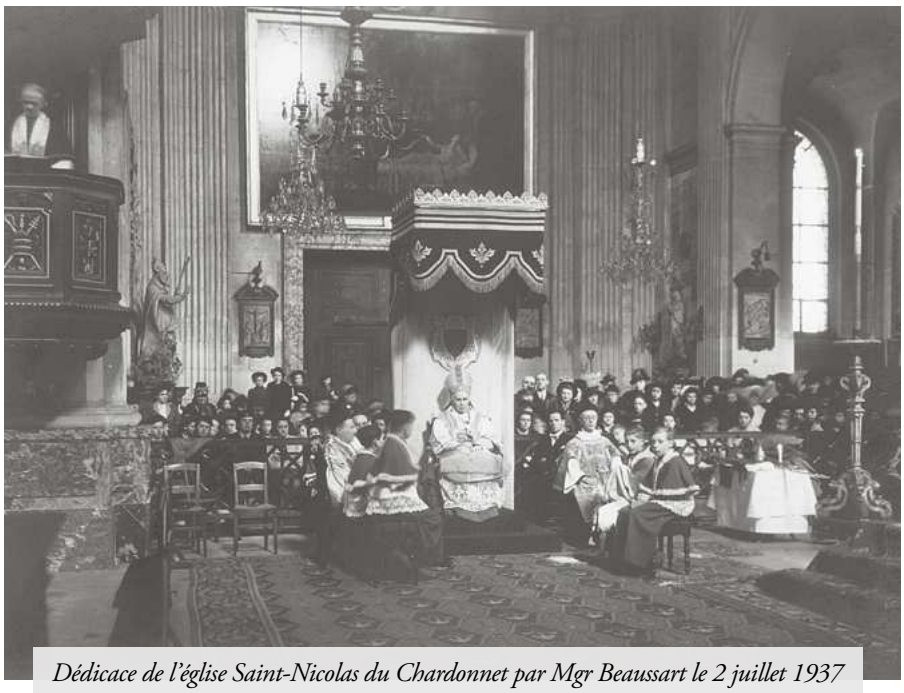
Ce 25 mars, la bonne vingtaine de nouveaux consacrés au Cœur immaculé de Marie selon la méthode de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort lui ont formé la plus belle couronne en ce centenaire de Fatima

Histoire de Saint-Nicolas (8)

La dédicace de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet

Par Vincent Ossadzow

Il y a 350 ans eu lieu la première bénédiction de l'église actuelle, le 14 août 1667, sous le patronage de saint Nicolas de Myre et de sainte Catherine d'Alexandrie. Le 2 juillet 1937, il y a 80 ans, Mgr Beaussart, auxiliaire du cardinal Verdier, archevêque de Paris, consacrait définitivement l'édifice après l'achèvement de la façade rue Saint-Victor. Ce double anniversaire est l'occasion de revenir sur l'histoire et le cérémonial spécifique de la dédicace de notre église[1].



Dédicace de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet par Mgr Beaussart le 2 juillet 1937

Origine de la cérémonie

Étymologiquement, le mot dédicace désigne la consécration du Temple de Yahvé dans l'Ancien Testament. Celui de Jérusalem a connu trois dédicaces : celle de Salomon, à l'occasion de la fête des Tabernacles, où l'Arche d'alliance est transférée dans le nouvel édifice ; celle de Josué, après l'exil ; enfin, à la suite de la profanation du temple par Antiochus Épiphane, après la victoire de Judas Macchabée, on procède à une purification et à une nouvelle dédicace. Si l'on ajoute la dédicace de la première église Saint-Nicolas du Chardonnet, consacrée le 13 mai 1425 par Jean de Nant, évêque de Paris, notre église a donc également connu trois dédicaces.

Dès le III^{e} siècle, saint Cyprien (200-258) puis saint Jean Chrysostome (344-407) affirment le concept de la dignité de l'autel élevé et consacré pour la célébration du saint sacrifice de la messe. Au IV^{e} siècle, cette cérémonie solennelle se met en place, lors des premières et nombreuses constructions d'églises sous Constantin. Canoniquement, la consécration d'un lieu de culte est faite par l'ordinaire du lieu. En soi, une bénédiction liturgique suffit pour permettre l'exercice du culte dans une église ; c'est ce qui a été le cas de nombreuses cathédrales, commencées au Moyen-Âge mais terminées au XIX^{e} siècle seulement, et longtemps non consacrées[2]. On peut ainsi consacrer un autel sans consacrer l'église, en privilégiant le maître-autel, ce qui a été fait à Saint-Nicolas lorsque Mgr Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, a consacré le maître-autel de l'église en 1667, sans consacrer le reste de l'édifice entier faute d'achèvement.

Le rite établi par la pontifical prévoit l'onction au saint chrême de douze croix de consécration, trois sur chacun des quatre côtés, ou six les unes en face des autres. Elles doivent être tracées sur les murs et non sur les piliers, à trois mètres de hauteur. Cependant, l'architecture des lieux autorise une certaine latitude : c'est le cas à Saint-Nicolas du Chardonnet où les croix se trouvent sur les piliers. En revanche, elles ne peuvent être tracées que sur de la pierre naturelle exclusivement[3]. Un support, destiné à recevoir un cierge le jour de la consécration et aux anniversaires, est placé au-dessus ou en-dessous de chacune des croix.

[1] Trois articles rédigés par le chanoine Robert Lesage, maître des cérémonies de Notre-Dame de Paris, et publiés dans *Le Chardonnet* en 1937, nous permettent de revivre la cérémonie de l'époque.

[2] Notre-Dame de Paris n'est consacrée qu'en 1864, la primatiale de Lyon en 1936 et Notre-Dame de Reims en 1937 ; la cathédrale Sainte- Croix d'Orléans passe pour n'avoir jamais été consacrée.

[3] Une église construite en brique, en béton ou en métal ne saurait être consacrée, à moins d'enchâsser des fragments de pierre naturelle à l'endroit prévu pour les onctions.

C'est la chrismation des murailles à l'emplacement des douze croix, faite après l'onction de l'autel, qui constitue le rite essentiel de la dédicace. À l'extérieur de l'église, c'est sur chaque montant de la porte que l'on figure une croix.

Le cérémonial de la consécration

Arrivée de l'évêque : le matin de la consécration, l'église doit être entièrement vide : on évacue tout le mobilier, les autels sont dépouillés, les croix retirées, les bénitiers vides. Dépourvue de tout ornement, la maison de Dieu apparaît dans la nudité de sa construction originelle. Revêtu de la chape blanche, le prélat consécrateur se rend à la porte de l'église encore fermée. Durant cette première partie de la cérémonie, seuls le clergé, le conseil de fabrique et les chantres sont admis dans l'église, les fidèles restant au dehors. Dès son arrivée, le prélat s'assied au fauteuil préparé au milieu de la nef. Sur son ordre, deux clercs allument les douze cierges des murs.

L'évêque et le clergé ressortent de l'église et se rendent à la chapelle des reliques, où celles-ci sont exposées solennellement depuis la veille, dans un lieu extérieur à l'église. Seul un diacre reste dans l'édifice. Au chant de l'antienne *Ne reminiscaris* puis des sept psaumes de pénitence, le pontife revêt les ornements puis se rend à nouveau à l'église.

Les aspersions et l'entrée dans l'église : après le chant des litanies, le prélat exorcise et bénit le sel et l'eau pour l'aspersion extérieure des murs, qu'il accomplit à trois reprises en faisant le tour extérieur de l'édifice, aspergeant le haut, le bas puis le milieu des murs. À l'issue de chaque tour, il frappe de la pointe de sa crosse la porte close de l'église, disant à haute voix : « *Atollite portas, principes, vestras, et elevami portæ æternales et introïbit Rex gloriæ* ».



Une des croix de consécration de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet sur un pilier à l'entrée du chœur

De l'intérieur, le diacre répond : « *Quis est iste Rex gloriæ ?* ». Les deux premières fois, l'évêque lui répond : « *Dominus fortis et potens : Dominus potens in prælio.* » Au troisième tour, il répond avec tout le clergé présent : « *Dominus virtutum ipse est Rex gloriæ. Aperite. Aperite. Aperite.* » Alors que les portes s'ouvrent, l'évêque fait une croix sur le seuil avec la crosse et dit en entrant « *Pax huic domui* ». Il entonne le *Veni Creator*. On répète encore les litanies des saints, en y mentionnant deux fois les noms des titulaires de l'église et ceux des reliques qui seront ensevelies dans l'autel. Après le chant du *Benedictus* qui suit, on procède au rite des alphabets grec et latin, dont le pontife trace chaque lettre de la pointe de sa crosse sur une croix de cendre disposée en X (initiale grecque du Christ) sur le pavement de l'église, signifiant ainsi l'universalité de l'Église et de son enseignement.

Suit la bénédiction de l'eau grégorienne[4]. L'évêque bénit et exorcise le sel et l'eau, puis il bénit et mélange, successivement à l'eau et au sel, de la cendre et du vin. Avant l'aspersion, l'évêque fait deux signes de croix avec la crosse sur la porte d'entrée, en demandant la protection pour ceux qui la franchiront. Il monte ensuite à l'autel et, avec l'eau grégorienne, fait de son pouce droit, sur la table

[1] L'eau grégorienne, ou eau lustrale, est appelée ainsi en raison de saint Grégoire-le-Grand qui la recommandait pour la bénédiction des églises et des autels.

d'autel, cinq croix, une au milieu et une à chaque angle. La pierre constituant la table d'autel doit être monolithique, symbole de l'unité de l'Église, corps mystique du Christ. À sept reprises, il asperge l'autel en faisant le tour, entonnant chaque fois l'*Asperges me* suivi de trois versets du *Miserere*. Il fait ensuite trois fois le tour de l'intérieur de l'église en aspergeant les murs d'abord en bas, puis à mi-hauteur, enfin au sommet ; il asperge ensuite le pavement transversalement.

Translation des reliques et consécration de la porte : après une préface solennelle, l'évêque se rend en procession chercher les reliques, portées sur une civière par quatre prêtres parés de l'aube et de la chasuble rouge, symbole des martyrs. Ils font d'abord le tour extérieur de l'église et s'arrêtent devant la porte où l'évêque, assis, adresse une monition aux fidèles. Alors a lieu l'onction avec le saint chrême sur chacun des montants de la porte ; puis les fidèles pénètrent enfin dans l'église à la suite de l'évêque.

Consécration de l'autel : après avoir déposé les reliques au chœur, le prélat oint avec le saint chrême l'intérieur du sépulcre ou tombeau, cavité pratiquée dans la pierre d'autel où il dépose les reliques, les encense, oint et bénit la petite pierre qui fermera le tombeau, pour la sceller enfin avec du mortier détrempé d'eau grégorienne, et fait une double onction sur le sépulcre fermé. Après avoir encensé la table d'autel, l'évêque fait trois séries d'onction sur les cinq croix (les deux premières avec l'huile des catéchumènes, la dernière avec le saint chrême), puis toute la table d'autel est ointe avec les deux huiles réunies, le tout au chant des psaumes et pendant qu'un prêtre encense continuellement l'autel en tournant autour.

Consécration des murs : suit les onctions des murs de l'église sur chacune des douze croix de consécration, symboles des douze apôtres piliers de l'Église. Montant sur un marchepied devant chaque croix, l'évêque oint la pierre avec le saint chrême, en commençant côté évangile et en encensant chaque croix par trois fois, montrant l'importance que l'Église attache à ces onctions : les murs de l'édifice sont traités comme des personnes consacrées à Dieu.

> *« Les murs de l'édifice sont traités comme des personnes consacrées à Dieu. »*

Combustion de l'encens sur l'autel : revenu à l'autel, l'évêque place, sur chacune des cinq croix, une petite croix de cire et un grain d'encens que l'on enflamme à même la table : les saintes huiles, la cire et l'encens se consument, répandant une épaisse fumée rappelant les sacrifices de l'ancienne loi. Devant ce brasier symbolique, le pontife entonne l'*Alleluia*.

Puis a lieu le chant de la préface consécratoire de l'autel, suivi des onctions avec le saint chrême sur la partie antérieure de l'autel et aux quatre angles de sa base. Ces deux pièces (table et base) constituent réellement l'autel chrétien, étant soudées l'une à l'autre de manière définitive. Une fois l'autel nettoyé par deux clercs, le prélat bénit les nappes et, le cas échéant, les autres accessoires du culte, dont on pare ensuite l'autel pour la messe de la dédicace.

La messe de la dédicace : la messe de la dédicace est ensuite chantée de manière solennelle. À la fin de la cérémonie, suivant un usage antique, les fidèles venaient baiser l'autel consacré. C'est cette marque de respect que le prêtre donne à la pierre d'autel toutes les fois qu'il l'abordera au cours de la messe : symbole de Notre-Seigneur lui-même, l'autel est son image, l'image de son tombeau, en rappelant aussi l'institution de la sainte Eucharistie.

Depuis l'antiquité chrétienne, l'autel représentant Jésus-Christ[5] fait l'objet de la plus haute vénération.

Une église qui ne comporterait pas d'autel fixe ne pourrait pas être consacrée. La raison d'être de la construction d'une église est, en effet, d'abriter l'autel où est célébré le renouvellement du saint Sacrifice de la Croix. Cette vénération apparaît, particulièrement, pendant une messe célébrée en l'absence du Saint-Sacrement : le diacre et le sous-diacre, ainsi que les ministres inférieurs, « génuflectent » devant l'autel comme devant le Saint-Sacrement, alors que le célébrant, *alter Christus*, ne fait que l'inclination profonde devant le crucifix de l'autel.

L'anniversaire de la dédicace

La fête de la dédicace est rappelée chaque année par une solennité particulière. La messe qui a été célébrée le jour de la consécration est à nouveau chantée au jour anniversaire. Des cierges sont allumés devant chacune des douze croix de consécration sur les murs de l'église. Ces mêmes emplacements sacrés sont encensés comme les reliques.

« *Terribilis est locus iste* » nous dit l'introït de la messe de la dédicace. Ce lieu est terrible, en effet, car il est la demeure de celui dont on ne se moque pas, mais qui est aussi le Dieu de miséricorde auprès duquel les prières sont exaucées. Puissions-nous en être saisis à chaque fois que nous entrons sous les voûtes de notre chère église paroissiale. ●

[1] Cf. oraison de l'ordination des sous-diacres.

Réponses à de légitimes interrogations de paroissiens

Par l'abbé Denis Puga

À la suite de la publication de la lettre de la Commission Ecclesia Dei *du 4 avril dernier sur "des permissions à accorder pour la célébration des mariages des fidèles qui suivent l'activité pastorale de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X" et après lecture de différents articles plus ou moins précis publiés par la presse, des fidèles paroissiens nous ont présenté leurs interrogations. Nous avons tenté de les résumer ici et d'y donner quatre réponses afin de - autant que faire se peut - dissiper d'éventuelles inquiétudes.*

Question 1 : *Allons-nous voir désormais, à Saint-Nicolas du Chardonnet, des prêtres n'appartenant pas à la Fraternité Saint-Pie X ou à des communautés pleinement amies de celle-ci, recevoir les consentements des futurs époux lors d'une cérémonie de mariage ?*
Réponse : Non, comme auparavant

Question 2 : *À ceux qui désirent se marier à Saint-Nicolas du Chardonnet demandera-t-on de signer, lors de la préparation au mariage, un document par lequel ils reconnaissent être dans un état de nécessité les empêchant moralement de se marier dans une autre paroisse du diocèse ?*
Réponse : Oui, comme auparavant

Question 3 : *Les mariages contractés à Saint-Nicolas du Chardonnet sans qu'ait été explicitement demandée au préalable à l'évêque du lieu - en raison de l'état de nécessité - une délégation pour le prêtre assistant, resteront-ils pleinement valides, licites, sûrs et aptes à laisser la conscience des fidèles en paix ?*
Réponse : Oui, comme auparavant

Question 4 : *Affirmer cela, n'est-ce pas remettre en cause la légitimité de l'autorité diocésaine ?*
Réponse : Non, comme auparavant ; et il est juste d'affirmer que face à un évêque célébrant quasiment toujours la nouvelle messe dont il fait la promotion, adhérant aux erreurs du concile Vatican II sans restriction et les répandant, soutenant les nouvelles directives pontificales qui mettent en péril l'indissolubilité du mariage, il est permis de douter légitimement de la plénitude de sa profession de foi catholique. Ce qui est une raison suffisante pour mettre les fidèles à l'abri de son influence.

À la procure



Enfin disponible : le film réalisé par M. l'abbé Billecocq et projeté publiquement lors de la célébration des 40 ans du retour de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet au culte traditionnel le 26 février 2017. En vente à la procure de l'église. 9 euros. Durée : 1 h 20.



Mardi
15 août 2017

Grande procession en l'honneur de la Sainte-Vierge dans les rues de Paris

Départ de Saint-Nicolas du Chardonnet à 16h

Le Chardonnet

Mensuel de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardon@free.fr
www.saintnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Denis Puga

Maquette et mise en page :
www.topazegraphic.com

Imprimerie
Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

PEFC 10-31-1510